



Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique
(CEREEC)

Achada Sto. António, Édifice ECREEE , 2e étage. C.P 288, Praia, Cap-Vert

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Coordonnateur de Programme, ECREEE WAREP UEP

Le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEREEC) a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour la mise en œuvre du Programme Régional d'Énergie "Desert-to-Power" pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP) et a l'intention d'appliquer une partie de cette subvention aux paiements effectués dans le cadre de la subvention pour l'embauche d'une société de conseil pour mener des études de faisabilité sur les Mini-Réseaux Propres au Burkina Faso, en Guinée Bissau, au Libéria, au Mali et au Niger.

Le programme WAREP vise à catalyser la croissance de l'accès à l'électricité en s'attaquant principalement aux obstacles financiers à la production d'électricité distribuée, dirigée par le secteur privé et au développement de mini-réseaux à partir de sources d'énergie renouvelables dans les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le programme comprend trois composantes. La **composante 1** est mise en œuvre par le Système d'Échange d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) et implique la réalisation d'études de pré-faisabilité sur l'épine dorsale du Sahel et les parcs solaires régionaux. La **composante 2** est mise en œuvre par le CEREEC et comprend les activités de préparation du programme régional du CEREEC sur les mini-réseaux et le renforcement des capacités. La **composante 3** couvre les activités de gestion de projet à la fois de l'EEEOA et du CEREEC. Il existe deux sous-composantes au sein de la composante 2: (i) des solutions énergétiques décentralisées pour développer un programme régional de mini-réseaux réalisable ; (ii) soutenir un programme régional de renforcement des capacités et de certification, visant la formation de masse des techniciens et des acteurs concernés. Une partie des ressources du projet sera utilisée par le CEREEC, en vue de financer les services de certains membres du personnel sélectionné de l'Unité d'Exécution du Projet, y compris le coordonnateur de programme.

La tâche principale du coordonnateur est d'aider l'UEP à entreprendre toutes les activités liées à la préparation et à la mise en œuvre des projets dans tous les pays. Il / elle devra se rapporter au Directeur des opérations du CEREEC. La portée proposée des travaux comprendra les activités suivantes :

- i. Supervision globale et quotidienne de la mise en œuvre du projet;
- ii. Planifier et coordonner toutes les activités en assurant une mise en œuvre rapide et économiquement efficace;
- iii. Supervision du personnel de l'UEP et évaluation de ses performances,
- iv. Planifier, coordonner et participer activement à l'acquisition et à la mise en œuvre de services de conseil pour les études de faisabilité de mini-réseaux propres, l'élaboration de modules et la formation de concepteurs, de développeurs et de promoteurs de projets de mini-réseaux propres, etc.;

- v. Superviser l'évaluation des besoins en matière d'assistance technique et participer au processus de conception, ainsi qu'à la fourniture de l'assistance en question, selon les besoins;
- vi. Assurer un suivi régulier des activités du projet;
- vii. Diriger la préparation et la mise à jour des plans de mise en œuvre, des manuels opérationnels, des calendriers de décaissement, etc.,
- viii. Transmission des demandes périodiques de retrait et des rapports de dépenses, ainsi que des rapports d'activité à la BAD, conformément au Protocole d'Accord et à d'autres documents pertinents ;
- ix. Assurer la liaison et maintenir une communication continue avec la BAD; et
- x. Participer à d'autres activités connexes qui peuvent être assignées par le Directeur des Opérations ou le Directeur Exécutif du CEREEC.

Le document de manifestation d'intérêt ne doit pas excéder six (6) pages, avec le format suivant:

- a) Lettre de motivation (1 page au maximum);
- b) Curriculum vitae (5 pages au maximum);
- c) Certificats ; et
- d) Toutes autres informations jugées pertinentes.

Le CEREEC procédera à la présélection et à la sélection des candidats conformément au " Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque ", édition d'octobre 2015, qui peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Soumission des candidatures

Les consultants intéressés doivent soumettre leur candidature **exclusivement**, à l'adresse: warep@ecreee.org, en précisant dans l'objet: "**COORDONNATEUR DE PROGRAMME, ECREEE WAREP UEP**". La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **Lundi, 30 Janvier 2023 (23h59 (GMT))**.

Des informations/clarifications supplémentaires peuvent être obtenues aux adresses électroniques suivante: adeoliveira@ecreee.org ou maaliman@ecreee.org. Il est conseillé aux candidats **de ne pas copier ces adresses électroniques** lors de la soumission de leur candidature. Le non-respect de cette consigne entraînera leur disqualification.

“Avis de non-responsabilité: Ce document a été traduit en Français et en Portugais pour atteindre un public plus large. Bien que des efforts raisonnables aient été faits pour fournir des traductions exactes, certaines parties peuvent être incorrectes. Le CEREEC n’assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission ou ambiguïté dans les traductions en Français et Portugais. La version en Anglais reste la version originale et finale à titre de référence.”